

Guide ou repères pour une auto-évaluation des enseignants

DOCUMENT DE TRAVAIL – Version du 16 février 2012

Le professeur décrit pour chacun des quatre critères les éléments de contexte. Il analyse les résultats et les progrès de ses élèves, explicite les choix qu'il a faits et les moyens qu'il a mobilisés. Son propos est étayé par un ensemble d'indicateurs et d'observables (documents pour l'essentiel) qu'il a sélectionnés.

Critère 1 : sait faire progresser chaque élève dans le respect des programmes et des politiques éducatives ;

Il s'agit d'apprécier les progressions des élèves en termes de résultats ou d'acquis obtenus par rapport à une référence à préciser ou à définir et dans un contexte donné en relation avec les choix et moyens pédagogiques déployés par l'enseignant pour atteindre ces résultats.

Indicateurs de contexte

Il s'agit d'identifier des indicateurs significatifs (sans viser l'exhaustivité) de l'unité d'enseignement (ou des unités d'enseignement pour les enseignants en service partagé) qui permettent de décrire le contexte d'enseignement du professeur sur la période évaluée, notamment s'il y a eu changement d'établissement ou de chef d'établissement, ou des modifications sensibles à l'intérieur de l'établissement :

- cadre de l'enseignement
 - o locaux et équipements pédagogiques : adéquation aux besoins, usages ou pratiques du professeur ;
 - o effectifs par classe, part des enseignements à effectif réduit, E/S (nombre moyen d'élèves par heure de cours)
 - o quotité de service (temps partiel, heures supplémentaires) ;
 - o service partagé sur plusieurs établissements ;
 - o horaires d'enseignement dans les différentes classes (classe entière, en effectifs réduits), répartition horaire dans la semaine ou la journée ;
 - o ressources disponibles (manuels, numériques, ENT) ;
 - o niveaux enseignés : nature, particularités, nombre de classes
 - o dispositifs ou enseignements spécifiques : accompagnement, tutorat, stages divers (remise à niveau, passerelle, etc.), interdisciplinarité (TPE, IDD, histoire des arts, enseignements d'exploration ou de spécialité, etc.)
- caractéristiques des élèves et enjeux de l'enseignement (du point de vue de l'enseignant dans sa discipline et ses classes), en référence au projet ou au contrat d'établissement :
 - o taux de redoublement, de réorientation, de sorties, absentéisme,
 - o caractéristiques des élèves : niveau scolaire, intérêts pour la discipline,
 - o résultats des élèves aux évaluations (nationales, conduites par l'établissement, par l'équipe pédagogique)

Indicateurs de résultat : (en dynamique, en mesurant les écarts)

Il s'agit d'indiquer les principaux résultats des élèves du professeur en termes de niveau, de progrès, d'acquis, de compétences acquises, d'intérêt ou d'appétence pour la discipline (ou pour l'école versus PE), en précisant les modalités d'évaluation mises en œuvre.

Indicateurs

- résultats aux évaluations externes ou institutionnelles (épreuves terminales, évaluations CE1, CM2, 5^{ème})
- résultats aux évaluations communes harmonisées (**qui s'imposent**) entre les enseignants d'une même discipline
- résultats aux évaluations conduites par l'enseignant

Exemples d'observables :

- bulletins scolaires, livret scolaire, livret de compétence
- échelle et cohérence de la notation
- supports d'évaluation
- cahiers ou classeurs d'élèves, copies ou travaux d'élèves

Indicateurs de moyens

Choix pédagogiques

Exemples d'observables :

- choix didactiques et progressions pédagogiques (communes ou non à l'équipe), objectifs intermédiaires
- modalités d'enseignement
 - o travail de groupe, cours magistral, travail sur projet, travail autonome etc.
 - o place de l'oral, place de l'écrit, utilisation des TICE
- modalités d'évaluations :
 - o diagnostiques, formatives, sommatives,
 - o autoévaluations
 - o communes, spécifiques, personnalisées,
 - o écrites, orales

Respect des programmes, des référentiels et de la politique éducative

Exemples d'observables :

- cahier de textes
- cahiers des élèves, production des d'élèves (copies, travaux divers)
- suivi des élèves, dont la mission de professeur principal
- suivi des périodes de formation en milieu professionnel

Personnalisation

Exemples d'observables :

- bulletins scolaires (appréciations portées, conseils donnés)
- différenciation, explicitation pour chaque élève des objectifs à atteindre,
- participation aux dispositifs d'accompagnement des élèves (tutorat, stages, accompagnement personnalisé),
- aide à l'orientation et à la construction du projet de l'élève,
- entretiens ou échanges avec les élèves,
- encadrement du travail personnel (suivi du travail à la maison, suivi par l'ENT)
- suivi des cahiers ou classeurs, appréciation des copies d'élèves
- suivi des périodes de formation en milieu professionnel

Critère 2 : sait faire progresser les compétences dans la discipline ou les domaines d'apprentissage ;

Il s'agit d'apprécier, sur la base des besoins initiaux et de la description par le professeur de son (ses) projet(s) sur les 3 ans :

- la pertinence et la cohérence du projet de l'enseignant en relation avec ses besoins professionnels et/ou en référence au projet d'établissement,
- la mobilisation et l'exploitation en situation professionnelle des acquis de la formation

Indicateurs de contexte

Exemples d'observables

- ressources de formation disponibles : offre académique de formation (présentiel et à distance), offre de formation de l'établissement ou du bassin d'éducation, documentation disponible, contexte géographique...
- éléments de contexte favorables à la mutualisation (lieux et créneaux de travail en commun ; TIC, ENT,...)

Indicateurs de résultat

Il s'agit d'appréhender les effets d'actions de formation assurées par l'enseignant ou d'actions dont il a bénéficié sur ses propres compétences et sur celles d'autres enseignants.

Exemples d'observables :

- Évaluation des formations assurées
- Evaluation des formations reçues
- Supports pédagogiques conçus par l'enseignant

Indicateurs de moyens

Pour développer ses compétences professionnelles :

- participation à des actions de formation : stages de formation, stages en entreprise, études universitaires ou qualifiantes,
- séjours à l'étranger
- auto-formation, auto-documentation

Pour développer les compétences professionnelles des autres :

- missions de tuteur, de coordonnateur ou d'animateur de l'équipe disciplinaire
- mission de formateur (dans ou à l'extérieur de l'établissement), de conseiller pédagogique (CPC)
- production et mutualisation de ressources,
- conception d'évaluations communes et harmonisées
- animation de groupes ou de réseau

Exemples d'observables :

- inscriptions et convocations à des formations (assurées ou reçues) et attestations
- bibliographies mobilisées
- ...

Critère 3 : sait faire progresser le travail en équipe et les projets de l'école ou de l'établissement ;

Il s'agit d'apprécier l'implication et l'investissement de l'enseignant dans le travail collectif de l'unité d'enseignement, dans sa conception comme dans sa mise en œuvre.

Indicateurs de contexte :

- dynamique de projet dans l'établissement
- modalités de mobilisation des acteurs
- culture et climat social de l'établissement
- ...

Indicateurs de résultat

Ce critère étant un critère d'implication, cette rubrique n'est pas renseignée.

Indicateurs de moyens

Exemples d'observables :

- implication dans la conception ou la mise en œuvre de projets ou d'actions collectives de l'établissement : dans le domaine de l'accompagnement des élèves, de la vie scolaire (préfet des études), de l'orientation (PDMF), de l'action sportive, culturelle ou linguistique etc.
- participation aux instances de l'établissement (conseil pédagogique, conseil d'administration, commission éducative, CVL)
- responsabilité de direction d'école
- animation, coordination d'équipes : professeur principal, coordonnateur disciplinaire, animateur TICE, référent culture, etc.

Critère 4 : sait faire progresser la qualité du climat scolaire en interne et en externe

Il s'agit d'apprécier comment l'enseignant contribue à l'amélioration ou au maintien de la qualité du climat scolaire au sein de ses classes, dans l'établissement, avec les partenaires les plus proches.

Le climat scolaire pourra être abordé dans ses dimensions éducative, relationnelle, de justice, de sécurité et d'appartenance.

Indicateurs de contexte

Caractéristiques sociales de l'ensemble de l'établissement :

- élèves (CSP ; demandes de dérogation...)
- professeurs (âge moyen, rotation)
- familles (CSP ; participation aux conseils de classe, au CA, taux de participation aux réunions parents-professeurs)...)
- partenariats (culturel, internationaux, professionnels, artistiques, collectivités)

Perception et analyse du climat scolaire par l'enseignant, description des enjeux de l'établissement ou des classes en termes de climat scolaire

Indicateurs de résultat

Exemples d'observables :

- intégration et autorité de l'enseignant
- réduction ou stabilisation des heurts et conflits avec les élèves (exclusion de classe, demandes de sanction) et les parents
- durabilité des relations avec les partenaires de l'établissement
- la qualité de la communication avec les familles,
- l'intégration et la qualité de la relation dans la communauté éducative (conflits)

Indicateurs de moyens

Exemples d'observables :

- comportement éthique et déontologique,
- le regard porté sur les élèves (valorisation des réussites, les attentes, les ambitions, le système de notation, les appréciations sur les bulletins, système d'encouragement),
- l'exigence en termes de travail et de comportements attendus,
- le respect du règlement intérieur, l'application juste du système de sanctions, la gestion des exclusions de cours, des retards et des absences,
- ponctualité et assiduité de l'enseignant,

DOCUMENT DE TRAVAIL - Version du 16 février 2012